PREMIÈRE EXPÉDITION

S.C.P G. SIMONIN E. LE MAREC V. GUERRIER
Huissiers de Justice associés

54, rue Taitbout - 75009 PARIS
Tél. 01 48 78 96 96 - Fax 01 48 78 32 36
e-mail : etude@simonin-huissier.com

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT ET LE VINGT-SEPT JANVIER

A LA DEMANDE DE :

➢ **La SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING (SUISSE)** société anonyme au capital de 51.609.000 CHF enregistrée au registre du commerce de GENEVE sous la référence numéro 09624/1955 et numéro féd. CH-660-1132995-9 dont le siège est 1204 GENEVE (Suisse) 8, rue du Rhône, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Pour laquelle domicile est élu au cabinet de **la SELARL WOOG et ASSOCIES représentée par Maître Julien FISZLEIBER,** Avocat au Barreau de Paris, demeurant 12, rue du Faubourg Saint Honoré (75008) PARIS,

Elisant domicile en l'Etude,

Je, **Eric LE MAREC**, Huissier de Justice
associé de la S.C.P. SIMONIN - LE MAREC - GUERRIER
Huissiers de Justice près le Tribunal de
Grande Instance de PARIS, demeurant
54, rue Taitbout à PARIS
(75009) soussigné :

AGISSANT EN VERTU :

1) de la copie exécutoire d'un acte reçu le 20 novembre 2013 par Maître Brigitte COLLIN notaire à PARIS 18ème 17 bis, rue Joseph de Maistre, contenant affectation hypothécaire par
au profit de l

2) d'un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 23 décembre 2016 par acte de mon Ministère, signifié à ,

3) des articles L 642-18 du Code de Commerce et 268 du Décret du 28 décembre 2005 modifié par Décret du 27 juillet 2006,

4) des articles 35 à 37 du Décret n°2006-936 du 27 juillet 2006.

Requis pour établir le procès-verbal descriptif des biens saisis par l'effet dudit commandement de payer, à savoir :

DESIGNATION DES LIEUX

Dans un immeuble sis à PARIS 16ème 7-9, boulevard Suchet, cadastré section DE numéro 20 pour une contenance de 14 a 53 ca :

- le lot numéro 24 de l'état descriptif de division : Dans l'escalier A un appartement numéro 33 au neuvième étage comprenant salon, salle à manger, deux chambres, cuisine, salle de bais, WC, hall, débarras, dégagements,
  la cave numéro 33,
  et les 2433/100 000èmes des parties communes générales,

- le lot numéro 54 de l'état descriptif de division : un garage numéro 4 dans la cour,
  et les 35/100 000èmes des parties communes générales,

- le lot numéro 62 de l'état descriptif de division : un garage numéro 12 au sous-sol à gauche de l'allée centrale,
  et les 378/100 000èmes des parties communes générales,

- le lot numéro 82 de l'état descriptif de division : Dans l'escalier A au rez-de-chaussée, un studio, dans le dégagement des chambres de domestiques, donnant sur cour, comprenant salle à manger, chambre, kitchenette, salle de bains, WC, entrée, placards.
  et les 560/100 000èmes des parties communes générales.

J'ai procédé comme suit :

DESCRIPTION DES OPERATIONS

Je me présente ce jour sur place accompagné de :

- , géomètre expert,
  , serrurier,
- Deux témoins judiciaires,
-

Je sonne à l'interphone et m'ouvre la porte.

Sur le palier du neuvième étage il m'ouvre également sa porte mais refuse de laisser entrer plus qu'une personne dans l'appartement en plus de moi-même. Seul est ainsi entré, refusant l'entrée dans les lieux de et des deux témoins judiciaires.

DESCRIPTION DES LOTS
24, 54, 62, 82

LOT NUMERO 24 : APPARTEMENT AU NEUVIEME ETAGE

Il s'agit d'un appartement se composant d'une entrée, un salon, une salle à manger, une cuisine, deux chambres avec salle de bains, toilettes séparés, couloir.

L'appartement est extrêmement lumineux et bénéficie d'une double exposition, de terrasses exposées à l'Ouest sur le bois de Boulogne et à l'Est avec une vue panoramique sur tout PARIS.

L'aménagement intérieur est très récent et réalisé avec énormément de soin et des matériaux de qualité, les lieux ayant bénéficié d'une rénovation alliant conservation d'aménagements d'origine parfaitement entretenus et ajout d'équipement quasi-neufs.

ENTREE :

Le sol est recouvert d'un parquet à lames anglaises.

Les peintures sont blanches avec un faux plafond comportant une partie évidée circulaire avec éclairage indirect.

La paroi de droite est un grand miroir. Une encoignure est aménagée en partie gauche avec tablettes en verre et fond en miroir.

La pièce est éclairée par une baie vitrée donnant sur la terrasse côté Ouest.

Un cabinet de toilette est accessible à gauche.

CABINET DE TOILETTE :

Cette pièce est équipée d'un WC avec sanibroyeur.

A main gauche on accède par une large baie à la pièce de salle à manger et séjour, la baie étant dotée d'une porte à galandage.

SALLE A MANGER ET SEJOUR :

Je retrouve une décoration identique avec des peintures blanches en parfait état et un parquet à lames anglaises au sol.

Des aménagements menuisés d'excellente facture sont adossés en partie gauche.

A droite une large baie vitrée donne sur la terrasse à l'Ouest.

La pièce communique directement avec le séjour qui est séparé de la salle à manger par un îlot central auquel est adossée une cheminée décorative en marbre rouge.

Dans l'épaisseur de cet îlot est aménagé un rangement.

Le séjour bénéficie d'une double exposition avec deux baies vitrées, l'une à l'ouest, l'autre à l'est.

La cuisine est accessible par une porte à galandage.

CUISINE :

La pièce est aménagée avec une cuisine de cuisiniste d'excellente facture avec plan en granit intégrant un double évier inox, une plaque de cuisson à quatre feux : deux gaz et deux électriques et tous les équipements modernes de cuisine, d'excellente facture.

TERRASSES :

Côté Est, la terrasse comporte un coin barbecue avec un grand barbecue à gaz installé dans un aménagement formant plan de travail entièrement en granit avec, à proximité, une arrivée d'eau avec douchette.

Les deux terrasses, est et ouest, sont aménagées et décorées de même manière avec de grandes dalles de granit au sol et des garde-corps sans encadrement en verre, fixés sur des ouvrages en inox de très belle facture.

De l'entrée on accède à droite à un couloir desservant les deux chambres.

PREMIERE CHAMBRE (à gauche) :

Je retrouve au sol un parquet à lames anglaises et des peintures blanches aux murs et au plafond en parfait état.

Des aménagements menuisés entièrement assortis et réalisés sur mesure forment un bureau, d'une part et d'une tête de lit avec alvéoles formant tables de chevet, d'autre part.

Ces aménagements sont assortis puisque la tête de lit est de même teinte, de même facture, que le sous-main du bureau.

Cette pièce dispose de sa salle de bains avec baignoire et cabine de douche.

SALLE DE BAINS ATTENANTE :

Le sol et les parois sont recouverts de marbre de même que le tablier de la baignoire et la margelle autour de la baignoire.

La cabine de douche est une cabine circulaire avec porte cintrée en verre fumé, coulissant parfaitement avec des émaux de Briare recouvrant l'intérieur de la cabine et un receveur de douche en marbre.

Il s'agit d'aménagements remarquablement conservés dont m'indique qu'ils sont d'origine.

Le plan vasque en marbre est implanté devant la baie vitrée à gauche avec vue sur le bois de Boulogne.

DEUXIEME CHAMBRE (à droite) :

Je retrouve une décoration en parfait état avec parquet au sol et peintures blanches aux murs et au plafond.

Je retrouve également des aménagements réalisés sur mesure et tous assortis avec tête de lit en cuir gris assortie aux façades de tiroirs et sous-main du bureau.

Cette chambre dispose d'une salle de bains.

SALLE DE BAINS ATTENANTE :

Les sol et murs sont entièrement recouverts de marbre blanc veiné gris avec des parties en marbre rouge.

La salle de bains offre baignoire, plan vasque, cabine de douche et WC suspendu.

L'appartement dispose d'un chauffage collectif fourni par l'immeuble et l'eau chaude sanitaire est également fournie par la chaudière de l'immeuble.

Ce chauffage collectif est doublé d'un système de climatisation réversible Mitsubishi installée dans l'appartement dans chacune des pièces principales.

Le tableau électrique est très récent, l'installation ayant été récemment rénovée selon les déclarations de . En effet, j'ai noté que l'installation est quasiment neuf

La surface de ce lot, telle que mesurée ce jour est de 97,50 mètres carrés, outre 44, 30 mètres carrés de terrasses.

LOT NUMERO 62 : GARAGE NUMERO 12 AU SOUS-SOL

Ce garage est accessible par une rampe droite directement par le boulevard Suchet.

Il est fermé par une porte coulissante latérale motorisée.

Au fond de ce garage, un aménagement menuisé formant placards sur toute la paroi du fond.

L'éclairage électrique fonctionne, la porte également.

LOT NUMERO 54 : GARAGE NUMERO 4 DANS LA COUR

La cour est accessible directement par le boulevard Suchet, par un accès large et rectiligne.

Dans la cour, un espace de dégagement également très largement dimensionné permet l'accès à ce garage pourvu d'une porte coulissante motorisée qui fonctionne.

LOT NUMERO 82 : STUDIO AU REZ-DE-CHAUSSEE ESCALIER A

Ce studio se compose d'une petite entrée, une salle d'eau, un cabinet de toilette et un séjour avec coin cuisine.

La pièce principale est éclairée par quatre fenêtres sur cour, à chassis PVC, double vitrage, avec volets roulants extérieurs.

Les sols sont recouverts de parquet, et les murs et plafonds viennent d'être fraîchement repeints : les travaux sont en voie d'achèvement, des peintres sont encore à l'œuvre lors de ma visite.

Le chauffage est un chauffage central collectif.

Le tableau électrique est récent et répond aux normes en vigueur.

La surface de ce lot, telle que mesurée ce jour est de 22, 80 mètres carrés.

CONDITIONS D'OCCUPATION ET ADMINISTRATION DE L'IMMEUBLE

Les lots 24, 54, 62 et 82 sont à la disposition de la partie saisie à titre de pied à terre puisque la résidence principale de est en Suisse.

utilise personnellement l'appartement et ses dépendances lors de ses déplacements parisiens.

Il m'a confirmé n'avoir concédé aucun titre d'occupation.

L'immeuble est administré par son syndic en exercice, le cabinet HENRY COGE SA 64, rue Gounod (92210) SAINT-CLOUD. Téléphone : 01.46.02.60.23.

L'immeuble a été édifié à la fin des années 50, sur neuf étages et deux niveaux de sous sols.

Une étude pour la rénovation partielle de l'étanchéité des parkings est en cours. Le montant des travaux devrait atteindre 50 000 euros et cette rénovation devrait être portée à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

L'immeuble dispose d'un ascenseur principal et d'un ascenseur de service.

Il y a une gardienne à demeure.

ENVIRONNEMENT

L'immeuble dont s'agit est implanté sur le boulevard extérieur à quelques dizaine de mètres de la porte de la Muette.

Il s'agit d'un environnement résidentiel recherché, en particulier en raison de la proximité immédiate du bois de Boulogne.

Concernant les transports en communs, les stations de RER « Avenue Henri Martin », ligne C, et de métro « La Muette », ligne 9 sont à une distance de 450 à 500 mètres environ.

===

J'ai annexé au présent procès-verbal, les photographies de la façade avant et de la façade arrière de l'immeuble ainsi que des vues extérieures depuis l'appartement.

Je n'ai pas joint de photographies de l'intérieur de l'appartement, n'ayant pas souhaité que ceux-ci puissent être joints.

===

Mes constatations étant terminées, je me suis retiré et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

TELLES ONT ETE MES CONSTATATIONS

COUT : MILLE HUIT CENT VINGT QUATRE EUROS ET 09 CENTIMES

S.C.P. SIMONIN - LE MAREC - GUERRIER - Huissiers de Justice associés - 4, Rue Taitbout - 75009 Paris

E. LE MAREC

PV	1.500,00
SCT	7,67
TOTAL HT	1.507,67
TVA 20%	301,53
ENREGIS.	14,89
TOTAL	1.824,09

ELM/DOSSIER N° 9C7910/0

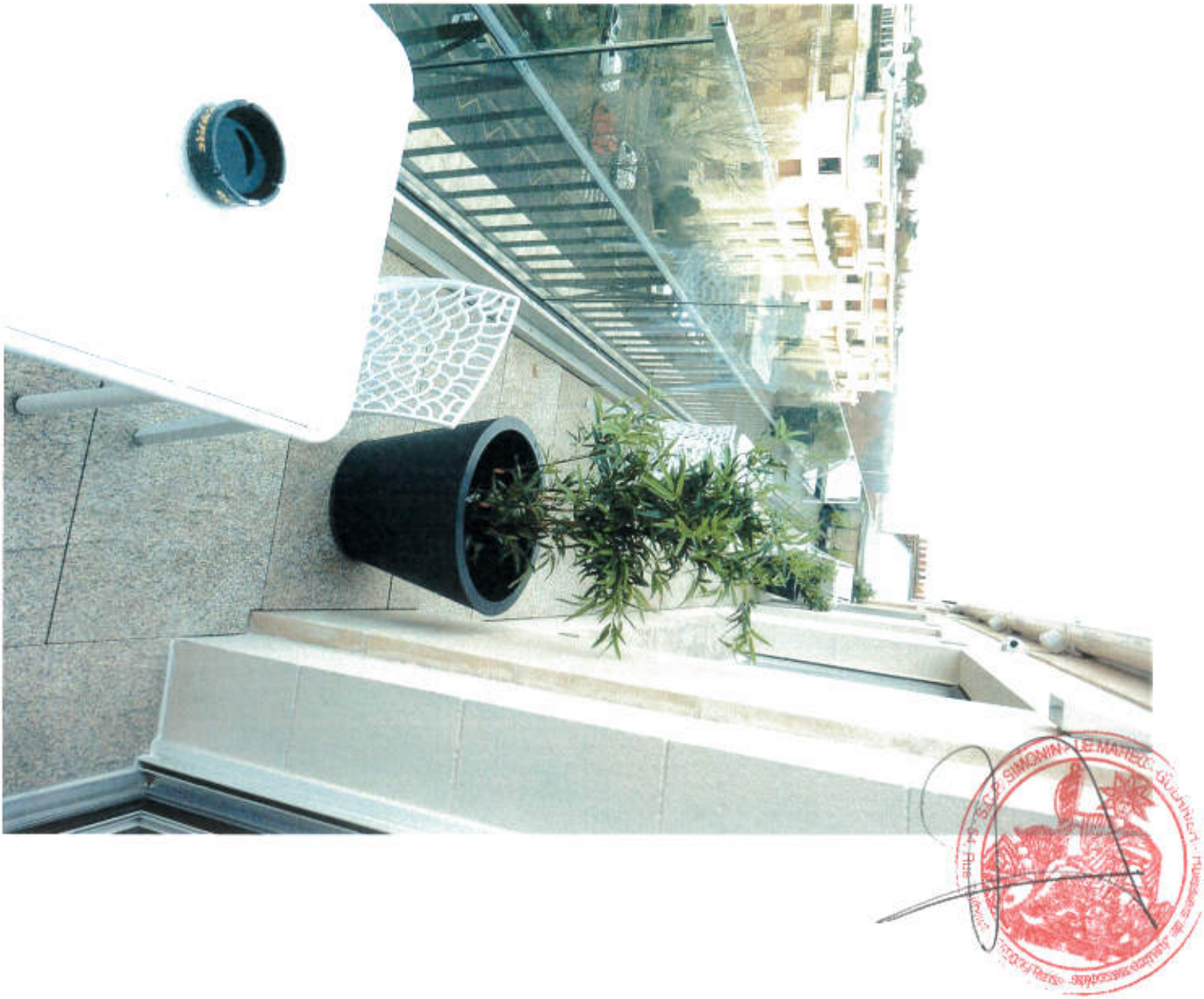

S.C.P. SIMONIN - LE MAHEC - GUERRIER - Huissiers de Justice associés
54 rue

7

LE MAHEC